

pas donner des secours directs, dans quelque mesure qui lui plaise, aux citoyens de n'importe quelle province du Canada. Toutefois, autant que je puisse voir, ce n'est pas surtout pour pourvoir aux besoins des nécessiteux qu'on désire obtenir ces pouvoirs. Comme l'a signalé le chef de l'opposition, on peut s'en servir pour des mesures de répression: par exemple, pour accroître encore plus les effectifs de la gendarmerie ou de n'importe quelle force similaire. C'est ce que je crains. Je soupçonne le Gouvernement de préparer des mesures répressives plutôt que des projets de secours d'ordre pratique. Je désire faire observer, comme je l'ai déjà fait, qu'à part les sommes comparativement infimes, accordées pour le mouvement du retour à la terre, les camps de construction et les camps placés sous l'autorité militaire, le seul projet que le Gouvernement ait mis de l'avant jusqu'à ce jour est celui de donner des aumônes (*doles*). Il y a plusieurs années, le premier ministre a dit, à juste titre je crois, que ce dont on avait besoin n'était pas l'aumône, mais du travail. Cette attitude a été abandonnée et le Gouvernement dit: Nous n'avons pas l'intention de créer des emplois; nous nous proposons simplement d'accorder des aumônes, des secours directs. Jusqu'ici, la seule disposition que nous connaissions, c'est un crédit de 20 millions pour accorder des secours directs à une masse considérable du peuple.

Je vais me répéter,—et je crois pouvoir, cette fois, m'exprimer en termes exacts,—qu'au cours des trois dernières années 1,357,000 personnes ont touché des secours. En parcourant le pays dans tous les sens, on ne peut s'empêcher d'être frappé du grand nombre d'autres, qui reçoivent de l'aide de sociétés particulières et beaucoup même chez eux, comme par exemple des parents qui sont aidés ou soutenus par leurs familles. Je crois que le nombre de ceux qui sont actuellement touchés par le chômage est plus près de 2,000,000 que de 1,300,000. C'est là une situation désastreuse et nous nous proposons d'y faire face simplement par les secours directs, méthode risquée, et non par le moyen régularisé de l'assurance contre le chômage, suivant une méthode par laquelle ceux qui travaillent peuvent aider directement ceux qui chôment, non pas au moyen d'un système d'assurance, sous le régime duquel on recevrait un appui suffisant, mais suivant un système qui accorde le moins d'aide possible à ceux qui ne sauraient se maintenir sans ces secours.

Je ne pense pas que j'aurais de nouveau parlé à ce sujet si je n'avais reçu ce matin une lettre de la ville de Montréal où il est fait allusion à une querelle entre la commission métropolitaine et quelques petites villes de

banlieue, sur la question de savoir si une pinte de lait était trop considérable ou si un enfant de six ou huit ans devrait recevoir ou était trop âgé pour recevoir la pinte de lait accordée. C'est une honte de voir que nous ne savons pas si nous avons assez de lait pour donner à nos jeunes enfants et, cependant, ce sont là les niveaux peu élevés d'existence qu'on trouve dans beaucoup de nos villes. Il est très facile au Gouvernement de répondre que c'est là une question entièrement municipale ou provinciale; que le Gouvernement n'établit pas les niveaux de vie; qu'il n'a pas imposé de limites à ce qu'il accomplira. En pratique, ces limites sont déjà posées, parce que les municipalités sont si près de la faillite qu'elles ne peuvent donner rien de plus qu'elles ne donnent en ce moment. Dans ces circonstances, tant que nous maintiendrons l'entente actuelle par laquelle le Gouvernement fédéral donne un tiers, le gouvernement provincial, un autre tiers et la municipalité le troisième tiers, il en résultera des souffrances inévitables pour le peuple. Si nous voulons donner les secours directs, faisons-le sur une échelle convenable; nous devrions accorder des secours d'une manière qui permette au peuple de maintenir un niveau d'existence convenable et sain.

M. YOUNG: Pouvons-nous le faire?

M. WOODSWORTH: Je suis surpris d'entendre l'honorable député de Weyburn demander cela. Pouvons-nous le faire? Entend-il que les petits enfants du pays doivent souffrir parce que nous ne pouvons pas trouver les fonds pour un régime de secours suffisant?

M. YOUNG: Ce n'est pas ce que je veux dire.

M. WOODSWORTH: Veut-il dire que les finances nous manquent? Cette loi nous en donne le droit. Vient ensuite la question: Avons-nous les fonds voulus pour le faire? Même actuellement, je crois qu'il existe certaines possibilités de travaux rémunérateurs. Si les enfants ne peuvent avoir de lait, pourquoi ne pas mettre des gens au travail, sur les fermes, pour produire du lait? Si les enfants n'ont pas de chaussures, ne pourrions-nous pas exploiter certaines de ces manufactures fermées et leur procurer des chaussures? Si bien des gens sont misérablement logés, pourquoi ne pourrions-nous pas mettre du moins un nombre restreint d'ouvriers au travail pour reconstruire certains de nos taudis? C'est parfaitement possible. Il est d'autres travaux qui ne fourniraient pas de denrées directement; on pourrait entreprendre de vastes travaux publics qui donneraient du travail au peuple et, en même temps, donneraient un plus grand pouvoir d'achat à la population en général. Je ne crois pas qu'il